



Région Centre

Dossier suivi par : Karine SAUZET
Téléphone : 02.38.70.27.85.
E-mail : mtp@regioncentre.fr
Fax : 02.38.70.33.69.



INDRE
CONSEIL GENERAL

Dossier suivi par : Cécile Guillaume
Téléphone : 02 54 08 36 92
E-mail : cguillaume@cg36.fr
Fax : 02.54.08.36.98

N° du dossier :

Nom de la structure :

Commune et département d'implantation de la structure :

Demande de subvention 2012

MUSIQUE ET THEATRE AU PAYS

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2012

Dossier à retourner par courrier à :

REGION CENTRE
Direction de la Culture
9, rue saint Pierre Lentin
45041 Orléans Cedex 1
(à l'attention de Karine SAUZET)

CONSEIL GENERAL de l'INDRE
Place de la Victoire et des Alliés
B.P. 639
36020 Châteauroux Cedex
(à l'attention de Cécile GUILLAUME)

La date limite du dépôt du dossier est fixée réglementairement au **31 décembre 2011.**

PRESENTATION

Le dispositif a pour objectif de favoriser le développement d'une offre culturelle et artistique de qualité et diversifiée sur l'ensemble du territoire ainsi que le meilleur accès de tous à la culture.

Les modalités de cette aide sont définies par le cadre d'intervention élaboré en concertation entre les deux collectivités et adopté par le Conseil Général de l'Indre le 16 janvier 2008. Il est téléchargeable sur le site de la Région www.regioncentre.fr, rubrique "Culture - Développement territorial de la culture – Les politiques contractuelles" et sur le site du Conseil Général de l'Indre www.indre.fr, rubrique "Culture" – Musique et Théâtre au Pays.

Dans la limite de 1 500 euros par spectacle, l'aide de chaque collectivité sera égale à 50% du budget artistique de la manifestation ; ce coût comprend : les cachets artistiques, les frais de Sacem ou SACD, ainsi que le transport et la location d'instruments. Les autres frais liés à la manifestation sont exclus de l'aide.

En tout état de cause, la subvention de la Région Centre est égale à celle accordée par le Département de l'Indre.

La Région Centre et le Conseil Général de l'Indre peuvent conseiller les porteurs de projets dans leur démarche artistique.

Le document type doit être obligatoirement utilisé et tout dossier incomplet ou retourné hors délai ne pourra être examiné.

AVERTISSEMENTS

Tous les documents financiers doivent être datés et signés par le représentant habilité de la structure et faire apparaître la mention "certifié exact" ainsi que le nom et la qualité du signataire.

MODE D'EMPLOI 2012

Date limite de remise des dossiers au 31 décembre 2011.

Chaque demandeur fait une demande de subvention à l'attention du Département de l'Indre et parallèlement à l'attention de la Région Centre, à l'aide du présent formulaire.

Les demandes sur le financement des manifestations seront examinées conjointement par les deux collectivités. Elles seront proposées au vote des commissions permanentes des deux instances, en fonction du calendrier des commissions permanentes du Département de l'Indre et en fin d'exercice budgétaire de la Région Centre.

RECAPITULATIF DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER



- Un courrier de demande d'aide régionale et départementale adressé au Président du Conseil Régional et au Président du Conseil Général de l'Indre
- Le formulaire dûment rempli.....
- La fiche de renseignement ci-jointe, dûment complétée
- Copie du contrat passé entre l'organisateur de la manifestation et l'artiste
- Un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) original.....
- Programme – tracts – brochure – invitations – affiches de la manifestation.....

(Ces derniers documents pourront être adressés ultérieurement)

Autres pièces à fournir :

Pour les associations :

- Une copie conforme des statuts accompagnée du récépissé justifiant de leur enregistrement lors d'une première demande ou lorsque lesdits statuts ont été modifiés.
- Une copie du compte de résultat et le bilan du dernier exercice connu, le cas échéant certifiés par le commissaire aux comptes.

Pour les personnes morales de droit public :

Une copie de la décision de l'instance délibérante par laquelle la réalisation de la manifestation est décidée.

Les subventions de la Région Centre et du Conseil général de l'Indre, si elles sont attribuées, devront être versées sur le compte de la structure porteuse de la manifestation bancaire postal :

.....
Nom du titulaire du compte :

Banque/Centre :

Domiciliation :

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB

Merci de joindre un RIB 

BILAN 2012

Dès l'issue de la manifestation, le bénéficiaire est tenu de présenter, à la Région et au Département de l'Indre, un compte rendu artistique et financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Ce document devra être accompagné des copies des factures correspondant à la réalisation du budget artistique.

Ce bilan sera adressé aux deux collectivités :

REGION CENTRE

Direction de la Culture
9, rue saint Pierre Lentin
45041 Orléans Cedex 1
(à l'attention de Karine SAUZET)

CONSEIL GENERAL DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés
B.P. 639
36020 Châteauroux Cedex
(à l'attention de Cécile GUILLAUME)

En cas de non-exécution de l'opération, le bénéficiaire devra rembourser, à la Région Centre et au Département de l'Indre, l'intégralité de la subvention.

IMPORTANT

En cas d'annulation ou de modifications (porteur de projet, date, lieu ou intervenants) survenues après le dépôt des dossiers, il est impératif de le signaler au plus tôt, par courrier officiel, aux deux collectivités.

DEMANDE DE SUBVENTION

I - Présentation de l'organisateur :

Nom de la structure juridique bénéficiaire

Statut juridique: Association Commune Structure de coopération territoriale¹

S'il s'agit d'une association, date de parution au JO :

A remplir pour tout type de structure :

➤ Présentation de la structure :

Nom du représentant légal :

Qualité du représentant (président, maire) :

Siège de la structure :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Fax :

Mél
.....

Site Internet :

Nombre d'habitants - Ville d'accueil (**obligatoire**) :

Structure assujettie à la TVA : Oui Non

➤ Personne chargée du suivi du dossier :

Nom de la personne chargée du suivi du dossier :

Mél :

Téléphone :

Portable :

Adresse de correspondance :

Code postal : Ville :

II - Présentation de la manifestation :

Date de la manifestation :

Lieu (salle des fêtes, église): heure :

Accueil de la manifestation présentée par (nom de la structure artistique) :

Titre de la manifestation :

Cadre de la manifestation (manifestation ponctuelle, festival...) :

Tarif d'entrée :

en intérieur en extérieur

Merci de joindre à cette fiche les éléments suivants : 

Pour les formations ou artistes justifiant d'une activité professionnelle au travers :

- **soit d'une licence de spectacle,**
- **soit de diplômes attestant d'un niveau technique professionnel ainsi que des justificatifs relatifs à leurs trois dernières prestations**
- **le CV des artistes.**

¹ Etablissement public de coopération intercommunale, syndicat mixte.

III - Budget prévisionnel de la manifestation :

Ce document devra être daté et signé par le représentant habilité de la structure (joindre une copie de l'habilitation) et faire apparaître la mention "certifié exact", ainsi que le nom et la qualité du signataire.

Le budget doit être équilibré en "recettes" et "dépenses" HT ou TTC et faire apparaître la subvention demandée à la Région et au Conseil Général de l'Indre. La structure spécifiera si elle est assujettie à la TVA (partie de demande de subvention).

Le budget financier devra respecter la structure de l'exemple présenté ci-après :

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
1/ BUDGET ARTISTIQUE DE REFERENCE : les cachets artistiques, les frais de Sacem ou SACD, le transport et la location d'instruments.		Recettes propres : Billetterie (exceptionnelle) La gratuité reste la règle de MTP Services, activités	
2/ AUTRES DEPENSES : Coût technique : Location de matériel Prestation de techniciens Etc.		Subventions : Région Centre (50% du budget artistique de référence) Conseil Général de l'Indre (50% du budget artistique de référence) DRAC Commune Union européenne	
Charges administratives : Charges de personnel Assurances, frais de gestion		Autres partenaires publics :	
Communication			
Autres charges :		Autres partenaires privés :	
		Autres produits : Cotisations Dons Autres	
TOTAL des charges		TOTAL des produits	

Fait à : Le :

Nom, prénom, qualité et signature du représentant habilité de la structure.

Cachet du porteur de projet de la manifestation 

FICHE DE RENSEIGNEMENT

ANNEXE 1

RAISON SOCIALE ou NOM

<u>Nom :</u>	<u>Statut juridique</u>	
	Association	<input type="checkbox"/>
	Société	<input type="checkbox"/>
	Chambre consulaire	<input type="checkbox"/>
	Organisme public ou semi-public	<input type="checkbox"/>
	Ets public de coopération intercommunale	<input type="checkbox"/>
	Commune	<input type="checkbox"/>
	Artisan, commerçant, profession libérale	<input type="checkbox"/>
	Autre:	<input type="checkbox"/>
<u>Si société,</u>		
SARL <input type="checkbox"/>	SA <input type="checkbox"/>	EURL <input type="checkbox"/>
SNC <input type="checkbox"/>	GAEC <input type="checkbox"/>	SEM <input type="checkbox"/>
Autre:		

Numéro de SIRET :


Code APE :

DOMICILIATION

<u>Adresse:</u>	
<u>Code postal:</u> <input type="text"/>	<u>Ville :</u> <input type="text"/>

REFERENCES BANCAIRES (joindre un RIB)

<u>Etablissement:</u>			
<u>Compte :</u>			
<input type="text"/> Code Banque	<input type="text"/> Code guichet	<input type="text"/> Numéro de Compte	<input type="text"/> Clé RIB

Les renseignements ci-dessus sont certifiés exacts, 

A _____, le _____

Nom et signature

<u>Cadre réservé à l'administration</u>	Chargé de secteur:	<u>N° partenaire F+ :</u>
Création <input type="checkbox"/>	Mise à jour <input type="checkbox"/>	Emetteur :